



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de la restauration collective

DEL-2015-098

Numéro de la délibération : 2015/098

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 29/06/2015

Date de convocation du conseil : 23/06/2015

Date d'affichage de la convocation : 23/06/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. Jacques PÉRAN, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Hervé JESTIN, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Jacques PERAN, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Laurence KERSUZAN, M. François-Denis MOUHAOU par Mme Soizic PERRAULT, M. Yvon PÉRESSE par M. Yann LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Emmanuelle LE BRIGAND

Était absente : Mme Faten ARAB-JAZIRI

Marché de la restauration collective

Rapport de Yann LORCY

Le marché de la restauration municipale arrive à expiration le 3 juillet 2015.
Par délibération en date du 23 février 2015 le Conseil Municipal a approuvé l'avenant avec la Société Ansamble reconduisant le marché en cours jusqu'au 30 août 2015.

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour une période initiale d'un an à compter du 31 août 2015 et renouvelable au maximum 3 fois.

La consultation avait pour objet l'attribution d'un marché portant sur la fourniture de prestations de services à destination des membres du groupement de commandes de PONTIVY (écoles, centres de loisirs, restaurant municipal, EHPAD et portage à domicile) dans le cadre d'un marché à procédure adaptée et à bons de commandes sans minimum ni maximum en application des articles 8, 30 et 77 du code des marchés publics.

L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 12 mars 2015.

13 dossiers ont été retirés.

La visite de la cuisine centrale étant obligatoire, 5 candidats se sont présentés.

La date limite de remise des offres était fixée au jeudi 16 avril 2015 à 17 heures.

4 candidats ont déposé une offre dans les délais impartis :

- RESTECO
- SODEXO
- COMPASS
- ANSAMBLE

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 7 mai 2015 pour l'ouverture des plis. A l'issue de l'examen, la commission a décidé de sélectionner les candidats SODEXO et ANSAMBLE pour les négociations, le jour retenu pour celles-ci étant fixé dans le règlement de consultation au mercredi 20 mai 2015.

Puis, la commission d'appel d'offres s'est de nouveau réunie le 12 juin 2015 pour émettre un avis sur l'attribution du marché.

Après étude et présentation de l'analyse des offres par le Cabinet RSD, Consultant en restauration collective, sis à Le Pecq (78), et conformément aux critères d'attribution annoncés dans le règlement de consultation, la commission a décidé d'émettre un avis favorable, à la majorité, à l'offre de la Société Ansamble sise Allée Gabriel Lippmann à Vannes - 56000- pour un montant annuel correspondant à 712 691 € établi à partir d'un nombre moyen annuel de repas et des prix HT par repas selon le type de convives :

Offre de base en HT

Catégorie	Usagers	Coût en HT
A1	Maternelles	2 ,651 €
A2	Elémentaires	2,831 €
A3	Adultes scolaires	3,451 €
B1M	Repas midi EHPAD	3,30 €
B1D	Repas soir EHPAD	2,65 €
B1PD	Petit déjeuner EHPAD	0,66 €
B1G	Goûter EHPAD	0,35 €
B2	Portage à domicile sans pain	4,24 €
B2	Portage à domicile avec pain	4,60 €
C	Personnel communal	3,28 €

Nous vous proposons :

- De retenir la Société Ansamble sise Allée Gabriel Lippmann à Vannes – 56000 - avec l'offre de base retenue par la commission d'appel d'offres
- D'autoriser la Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions.

Ont voté pour : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, Mme Émilie CRAMET, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, M. Yvon PÉRESSE, M. Alain PIERRE, M. Eddy RENAULT

A voté contre : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS

Se sont abstenus : M. Loïc BURBAN, M. Jean-Pierre DUPONT, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laurence LORANS, M. Eric SEGUET

Fait à Pontivy, le 30 juin 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**